

« A voix égales »

Service déconcentré - Académie de Montpellier - 2024



logo a voix egales

"À voix égales" est un concours d'éloquence lancé par l'académie de Montpellier, destiné aux femmes fonctionnaires pour promouvoir l'égalité professionnelle et encourager la prise de parole et la progression dans leur carrière. Il s'agissait de la deuxième édition du concours "À voix égales", qui a cherché à accroître la notoriété et la participation en mettant en lumière les parcours de femmes ambitieuses et engagées.

Egalité - Diversité

Occitanie

Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

Description du projet

Objectifs : Le projet visait à combattre les inégalités professionnelles et à garantir l'accès aux promotions et aux postes à responsabilité pour les femmes dans la fonction publique. En sensibilisant un large public à l'importance de l'égalité professionnelle, cette initiative cherche à transformer les mentalités et à encourager une prise de conscience collective. Par ailleurs, en valorisant et incarnant cette démarche dans les médias et sur les réseaux sociaux, le concours met en lumière les parcours inspirants de femmes engagées, tout en renforçant la visibilité des efforts déployés pour promouvoir l'égalité des chances dans le milieu professionnel.



Résultat : Le concours "À voix égales" a connu plusieurs réussites notables, telles que des participations diversifiées et une visibilité accrue sur les réseaux sociaux, renforcée par l'engagement des lauréates de la première édition et le succès retentissant du prix du Public. Cependant, certaines limites ont été observées, notamment une diminution des candidatures par rapport à l'édition précédente et une mobilisation limitée des ministères partenaires, soulignant des défis à surmonter pour les éditions futures.

Lancé en 2023 à l'initiative de l'académie de Montpellier, A voix égales est le seul concours d'éloquence dédié à toutes les femmes de la Fonction publique.

Le concours a pour objectifs de :

- combattre les inégalités professionnelles ;
- contribuer à favoriser l'égal accès des femmes et des hommes à tous les niveaux d'encadrement ;
- changer de façon pérenne et profonde la manière dont les personnels féminins de la fonction publique appréhendent leur carrière et osent prendre leur place.

Cette 2^e édition du concours pilotée par l'académie de Montpellier, était placée sous le haut-patronage de trois ministères : ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, de la Transformation et de la Fonction publique, et de l'Égalité entre les femmes et hommes et de la Lutte contre les discriminations, et réalisée en partenariat avec la MGEN ,mutuelle de la Fonction publique.

Pour participer, les candidates ont envoyé une vidéo de 180 secondes dévoilant leur projet professionnel. 26000 votants pour le prix du public

Ce vendredi 29 mars, à l'atelier Canopé de Montpellier, la rectrice Sophie Béjean et la présidente du jury Dominique Lassus-Minvielle, auditrice au Ministère de l'Économie et des Finances et présidente de Pluri'Elles Asso, ont remis officiellement les prix aux lauréates du concours.

Elles ont tenu à féliciter dans leurs discours introductifs les 53 participantes pour leurs remarquables prestations et les ambitions professionnelles qu'elles ont affichées.

Il a été rappelé également que les lauréates ont été sélectionnées sur la cohérence de leur projet, la qualité de leur prise de parole et la créativité de leur vidéo.

Une table ronde sur le thème **"Mon engagement pour l'égalité professionnelle Femmes-Hommes"** a réuni Anne Ferrer, Directrice Générale du Centre Hospitalier Universitaire de Montpellier, Boris Melmoux-Eude sur, Directeur Général des Ressources Humaines du ministère de l'Éducation nationale et de la jeunesse, Sandrine Staffolani, sous-directrice du recrutement, des compétences et des parcours professionnels à la Direction générale de l'administration et de la Fonction publique. Les 10 prix ont ensuite donc été remis aux lauréates, 9 rassemblant les 3 versants de la Fonction publique et nouveauté cette année, un prix du public décerné. 26 000 personnes ont participé au vote.



Objectifs et finalités

Le concours a pour objectifs de :

- combattre les inégalités professionnelles ;
- contribuer à favoriser l'égal accès des femmes et des hommes à tous les niveaux d'encadrement ;
- changer de façon pérenne et profonde la manière dont les personnels féminins de la fonction publique appréhendent leur carrière et osent prendre leur place.

Comment participer au concours ?

Il est ouvert à tous les personnels féminins des administrations, exerçant en France ou au sein d'établissements francophones AEFE et labellisés, quelles que soient les filières d'emploi, toutes catégories confondues : fonction publique d'état, fonction publique hospitalière, fonction publique territoriale.

La candidate doit déposer une vidéo de 180 secondes, format libre (selfie, discours, saynète, film...) présentant votre projet professionnel, via le formulaire du site « A voix égales ».

Les 5 lauréates deviendront «ambassadrices de l'éloquence au féminin» et bénéficieront de 10 séances de coaching pour les aider à mener à bien leur projet professionnel, apprendre à «pitcher» avec confiance et enthousiasme, apprendre à parler en public avec impact, gagner en leadership, cultiver leur confiance en elles et oser prendre leur place